



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 11 décembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 38
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nathalie KOENDERS		Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Patrick BAUDEMMENT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
Les Docks Numériques – Convention de partenariat - Subvention 2026

Les Docks Numériques, SARL à gouvernance coopérative créée en 2011, est dédiée à l'accompagnement et au développement de l'écosystème numérique et innovation du territoire régional. Leur offre de services est destinée à soutenir l'émergence et la croissance de projets entrepreneuriaux dans les domaines de la Tech¹. Cette structure porte en particulier une activité d'accélération et d'animation de communautés, offrant un accompagnement individualisé aux porteurs de projets, des espaces de travail collaboratifs ainsi qu'un programme régulier d'événements favorisant les synergies entre acteurs économiques, académiques et publics.

Les Docks Numériques disposent de bureaux à Dijon, et sont représentés par deux personnes. Depuis plus de quinze ans, c'est un acteur clé de l'accompagnement entrepreneurial sur le territoire. Leur offre, conçue *par des entrepreneurs pour des entrepreneurs*, se donne pour mission de renverser un constat bien établi : près de 50 % des startups du numérique échouent dans les trois premières années. En 2025, les Docks Numériques ont accompagné 32 porteurs de projet ou startups, dont 50 % issus de Dijon métropole. Grâce à un accompagnement structuré, les entreprises accompagnées atteignent un taux de pérennité à trois ans de 86 %, soit un niveau supérieur aux moyennes nationales du secteur.

En parallèle, les Docks Numériques contribuent activement à la dynamique du numérique sur le territoire de Dijon métropole à travers diverses actions structurantes telles que l'organisation et l'animation d'événements thématiques, parmi lesquels tous les DataChallenge OnDijon.

Les Docks Numériques viennent en complément de l'offre proposée par DECA BFC et la French Tech BFC :

- par rapport à DECA BFC, incubateur régional orienté vers les projets issus de la recherche publique, les Docks Numériques interviennent plus en aval auprès des porteurs de projets numériques généralistes, des entrepreneurs en phase de lancement et des jeunes entreprises en quête d'un accompagnement de proximité ;
- par rapport à la French Tech, qui joue un rôle de coordination, d'animation territoriale et de valorisation de l'écosystème à l'échelle nationale et à internationale, les Docks Numériques sont un opérateur de proximité dans l'accompagnement et la maturation des projets.

Leurs actions sont donc complémentaires.

En soutenant les Docks Numériques, Dijon métropole permet d'étendre l'accompagnement de porteurs de projets ne relevant pas actuellement des dispositifs existants sur le territoire. Dijon métropole est associée dans la sélection des projets accompagnés et les valide sur la base de leur potentiel et de l'enjeu stratégique. Par ailleurs, les Docks Numériques sont sollicités pour accompagner le prochain Data Challenge organisé par Keolis Dijon en 2026, afin de mettre à profit leur expertise en matière de sourcing d'entreprises régionales, d'animation ou encore de suivi des porteurs de projet lauréat.

L'appui financier de Dijon métropole à destination des Docks Numériques se justifie par l'importance de pérenniser la structure qui fait face à des besoins croissants d'animation, de conseils et de mise en réseau.

Dans ce contexte et dans le cadre d'une convention de partenariat, il est prévu d'octroyer en 2026, 10 000 € au titre d'une subvention globale de fonctionnement permettant le soutien à l'association en lien avec ses activités sur le territoire de Dijon métropole.

Ce soutien fera l'objet d'un bilan détaillé à l'issue, afin d'en apprécier la pertinence et de déterminer la reconduction possible du partenariat.

Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :

¹La Tech désigne l'ensemble des technologies numériques et innovantes, ainsi que l'écosystème d'entreprises, de chercheurs et d'acteurs publics qui les développent, les utilisent et les diffusent au service de la transformation économique et sociétale.

- **d'attribuer** au titre de l'année 2026, une subvention de 10 000 € aux Docks Numériques selon les modalités détaillées dans le présent rapport et dans la convention jointe en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2026.

SCRUTIN	POUR : 42	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 4 PROCURATION(S)	